



**Allocution de clôture de Monsieur Mamadou Hachim Koumaré,
Directeur du Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale de la
Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
(CEA/BSR-AC) à l'occasion de la réunion du groupe ad hoc d'experts
du programme régional d'infrastructures et de la facilitation de
transport dans les couloirs de transit en Afrique centrale**

- Monsieur le représentant du Secrétaire Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC),
- Monsieur le représentant du Secrétaire Exécutif de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC),
- Monsieur le représentant du Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC),
- Monsieur le représentant du Ministre des Travaux Publics de la République du Cameroun,
- Distingués Experts,
- Chers(ères) Invités(es),
- Mesdames et Messieurs,

La réunion des Experts en transport et travaux publics de l'Afrique centrale sur le programme régional d'infrastructures de transport et la facilitation de transport dans les couloirs de transit en Afrique centrale, touche à sa fin.

Au cour de ces deux derniers jours, un autre pas a été franchi dans la priorisation des projets du PDCT-AC, avec la validation du réseau consensuel routier de l'Afrique centrale, des corridors de développement et la définition de groupes de premières priorités.

Je voudrais ici vous féliciter sincèrement pour votre sérieux et surtout pour être restés fidèles à cette approche consensuelle que nous avons adoptée depuis les réflexions sur le renforcement des infrastructures de transport en Afrique centrale initiées en 2003 et qui nous a déjà permis de nous accorder sur un cadre sous-régional de définition et mise à jour des besoins de la sous-région en matière de développement des infrastructures, et de mobilisation des ressources pour le financement des projets dans ce secteur.

Je reste persuadé que nous allons maintenir le tempo et qu'en 2010, plusieurs couples de capitales, seront reliées entre elles.

Toutefois, je voudrais exprimer une certaine préoccupation.

A Libreville en octobre 2005, nous avons adopté une feuille de route pour la mise en valeur du Plan Directeur Consensuel des Transports de l'Afrique centrale. Il est impératif pour nous d'observer cette feuille de route si nous voulons atteindre l'objectif de 2010.

Or un des éléments clés de ladite feuille est la finalisation de l'étude sur la priorisation des projets du PDCT-AC.

Tout en reconnaissant qu'il peut y avoir au niveau des pays des difficultés qui les empêchent de fournir à la CEA les informations et données complémentaires nécessaires à l'application de la méthodologie adoptée à Libreville, je voudrais vous exhorter à nous faire parvenir ces éléments, même s'ils sont partiels, lorsqu'ils sont disponibles. A cet effet, la CEA appuie la recommandation d'une mission circulaire de collecte de données et informations dans les Etats-membres et demande aux pays, de prendre les dispositions nécessaires pour sa réussite. Nous transmettrons cette recommandation à nos partenaires pour les appuis financiers nécessaires.

Enfin, je voudrais aussi saluer vos recommandations relatives à la facilitation de transport en Afrique centrale. Nous sommes aussi d'avis, tout en louant les différentes initiatives en la matière ainsi que leurs prometteurs, que l'harmonisation de ces initiatives s'avère nécessaire.

Distingués Experts,

Je voudrais ici terminer mon propos et vous dire à lundi pour les questions économiques et de développement. Nous avons tenu à votre participation à la réunion du lundi car les transports sont des services et ne peuvent être isolés.

Merci de votre aimable attention.

Yaoundé, 18 mars 2006